

ANDRE OKOMBI SALISSA

Ancien ministre et député de Lékana

"Dessiner un avion est une chose, fabriquer un avion qui transporte des passagers ce n'est pas la même chose".



Après avoir assumé des charges ministérielles pendant quinze ans, l'ancien Coordonnateur du Conseil central de l'ex-CADD-MJ affilié au PCT, ancien Secrétaire permanent, membre actuel du Bureau Politique du PCT et député de Lékana, livre ci-après sa part de vérité sur les sujets brûlants de l'heure. Il a répondu aux questions du magazine Le Metropolis avec le même franc-parler. Par exemple, au sujet de la révision constitutionnelle qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, il persiste et signe : «je suis pour un respect absolu de la lettre et de l'esprit de la Constitution». Interview.

*Propos recueillis à Paris
par Jérôme Batungassana.*

LE METROPOLIS : Monsieur le Ministre, cela fait plus d'un an que vous n'êtes plus ministre. Vous êtes cependant député de Lékana. Comment doit-on vous appeler, monsieur le Ministre, Honorable Député ou monsieur Okombi Salissa ?

OKOMBI SALISSA : Je n'ai aucune préférence.

Vous nous recevez ici à Paris où vous vous êtes retiré depuis le mois d'août dernier, juste avant la célébration de la fête de l'indépendance de 2013 à Djambala. Avant cela, vous étiez en villégiature à Lékana, votre village natal pendant longtemps. Y-a-t-il une signification particulière d'abord à cette prise de distance par rapport à Brazzaville, ensuite à cette absence à Djambala ?

Un recul par rapport à Brazzaville m'a semblé salutaire. Ma vie a été très mouvementée pendant les vingt dernières années. Pendant cinq ans, sous le Président Lissouba, j'étais très actif dans le sillage du Président Sassou, qui était l'un des leaders de l'Opposition. Je me dépensais sans compter pour le triomphe de nos idéaux. Les violences de 1997 m'ont traversé le corps. Brazzaville fumait encore quand j'ai eu la responsabilité d'assumer un département ministériel. Et cela a duré quinze ans sans interruption. J'avais besoin de retrouver une vie normale, revenir à la réalité de monsieur tout le monde,

faire des choses simples, comme tous les citoyens. A Lékana, c'était pour me ressourcer dans le fonds ancestral, mener une vie saine, loin des bruits et des pollutions des villes. C'était une prise de distance pour communier avec la nature, réfléchir sur la vie, essayer de poser un regard critique et dépassionné sur les hommes et les choses.

Et Paris ?

Pour ne pas me couper de la modernité, rester aux prises des nouveautés multiples qui révolutionnent le monde.

Pourquoi n'avez vous pas pris part aux festivités de Djambala ?

C'était un hasard de calendrier.

De quoi est fait votre quotidien ?

J'ai gardé l'habitude de travailler plusieurs heures par jour dans mon bureau, partout où je me trouve. Ensuite je m'informe, je me cultive, et je croise mes vues avec des opinions différentes. Et quand je le peux, je m'adonne à quelques divertissements.

On dit à Brazzaville que votre repli est stratégique et n'augure pas forcément de bonnes nouvelles pour ceux qui préparent 2016 en vase clos ...

Je fais comme ma situation d'homme politique national me l'impose. Je réfléchis à l'avenir de notre pays, ce qui est normal pour tout Congolais. Surtout quand on a contribué modestement à façonner une partie de son histoire. On s'interroge sur les choix qu'on a faits dans le passé, pour être sûr de ne pas faire d'erreur à l'avenir.

A quoi réfléchissez-vous exactement, à votre avenir ou à celui du Congo ?

Les deux vont ensemble.

Voici plus de deux ans maintenant que vous êtes dans un bras de fer avec le PCT au sujet du Comité d'Action pour la Défense de la Démocratie - Mouvement de Jeunesse (CADD-MJ). Qu'en est-il exactement ?

C'est un faux problème ! En fait, c'est l'arbre qui cache la forêt. La vérité est que certains refusent de ramener au Parti les débats qui s'imposent. Ils délibèrent ailleurs, et font entériner leurs décisions par les instances du parti, dans lesquelles des règles non écrites interdisent de se poser des questions, et surtout de rechercher des réponses. Ils ont donc remis les vieilles recettes au goût du jour. Ils ont fait du parti un prétexte. C'est pour cela qu'ils doivent y fondre et confondre tout le monde,

En couverture

pour qu'ensuite la décision du parti s'impose à tous, notamment à ceux qui ne prennent pas part aux délibérations. C'est une dynamique vers une voix unique, qui exprime une pensée unique, et qui prétendra parler pour le compte et au nom des Congolais. Les organisations uniques de jeunesse et des femmes seront les relais du parti dans ces catégories de la population. Le CADD-MJ n'a pas souscrit à cette logique. On nous reproche d'avoir exigé la transparence et la clarification des objectifs.

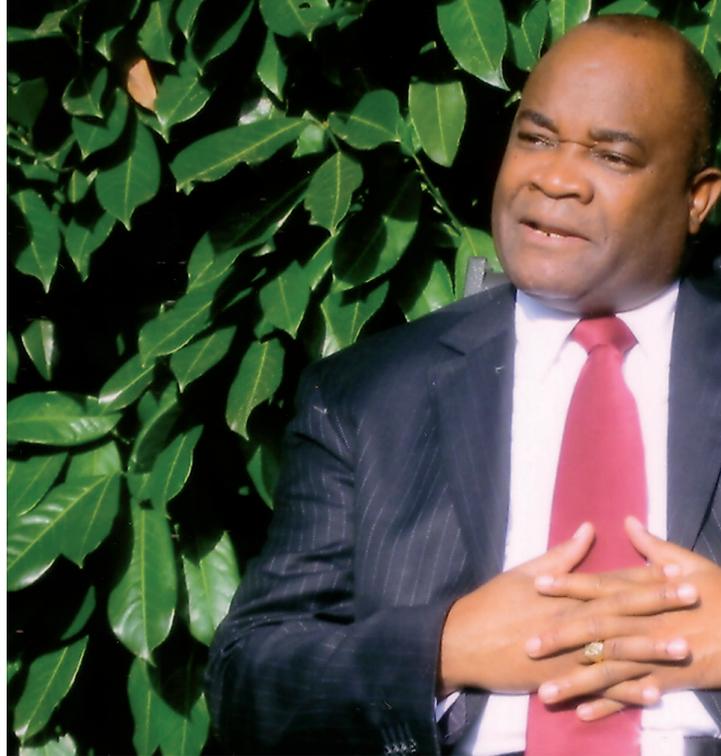
D'ailleurs, il faut préciser que nous ne divergeons pas avec la majorité des cadres et militants du parti ou avec le parti en tant que tel, mais avec un clan, un groupe de personnes qui ne jurent que par l'hégémonie ethnique et qui tiennent leurs pensées rétrogrades pour des découvertes du siècle. Leur acharnement pour dissoudre le CADD-MJ, Comité d'Action pour la Défense de la Démocratie, en dit long sur leurs intentions.

Mais quand on appartient à une organisation telle qu'un parti, on obéit aux ordres, non ?

Oui, c'est un principe, mais on obéit toujours avec discernement. Encore qu'il s'agisse du parti, et non pas du clan. Victor Hugo disait déjà en son temps qu'il ne fallait obéir qu'aux lois justes, et que c'était un devoir pour tout homme de combattre avec la dernière énergie les lois injustes. C'est ce que Nelson Mandela a fait avec les lois de l'Apartheid. Dans le cas du PCT, il y a eu une imposture. Si vous lisez attentivement les résolutions du dernier congrès, il n'existe aucune ligne sur la dissolution obligatoire des organisations affiliées.

On vous a offert le choix entre rester au Gouvernement, devenir vice-président de l'Assemblée nationale, en échange de la dissolution volontaire du CADD-MJ. Vous avez choisi le CADD-MJ, ce qui a surpris plus d'un observateur dans un pays où tout le monde voudrait être dans un poste en vue...

J'ai passé quinze ans au Gouvernement. Les sirènes de la République ne m'impressionnent plus. J'ai commencé mon engagement politique par la lutte pour des idéaux, pas pour des postes. J'ai risqué ma vie en 1997 pour défendre la démocratie. J'ai retrouvé ma famille après la guerre alors que tout le monde m'avait donné pour mort. J'ai vu mourir de jeunes gens au combat, qui voulaient libérer le pays. J'ai vu les dépouilles des Congolais dans les rues de Brazzaville. De nombreuses familles souffrent encore aujourd'hui des affres de cette



guerre. Le prix à payer a été trop lourd pour notre pays, pour les Congolais. Nous n'avons pas fait un tel sacrifice pour le triomphe d'un clan. Nous l'avons fait pour la restauration de la démocratie et l'instauration d'un Etat de droit. Je ne peux me départir de ces idéaux. J'ai tiré sur la sonnette d'alarme en interne pendant plusieurs années sur les dérives de notre gouvernance, sur la nécessité de renforcer l'unité nationale, notamment dans les nominations aux postes de responsabilité civils et militaires. On ne m'a pas écouté. J'ai alors décidé de prendre les Congolais à témoin dans plusieurs allocutions publiques. J'avais dit que ceux qui iront contre la démocratie nous trouveront sur leur chemin.

Il y a déjà eu un Congrès de dissolution du CADD-MJ. Vous n'en avez fait aucun commentaire...

Certains ont la nostalgie de Staline. Ils y vont en matière de congrès comme Staline lançait de fausses accusations, soutenues par de faux témoins, avec des preuves montées de toutes pièces ou des aveux extorqués. Ceux qui ont pratiqué ces méthodes dans notre pays n'ont pas perdu la main. Mais les faits sont têtus. Le CADD-MJ n'est pas un simple nom. Le nom, ils peuvent le prendre pour en faire ce qu'ils veulent, tel qu'ils ont fait prononcer une dissolution théâtrale. Le CADD-MJ est une âme et un corps étendus sur tout le territoire du Congo. Le CADD-MJ, c'est des hommes et des femmes qui luttent pour la démocratie depuis plus de vingt ans. Il faut plus qu'un faux congrès pour les démobiliser.



est à qui la revendique. Les militants et les cadres ont des convictions et n'appartiennent à personne.

En prenant position publiquement, le Président de la République a donné raison aux autres et vous a désavoué. Quel effet cela vous fait-il ?

Je regrette que le principe de l'impartialité ait été violé. Il est bon et sain pour la démocratie que la séparation entre les institutions et les partis politiques soit étanche. Ceux qui sont allés chercher des secours auprès du Président de la République ont montré leurs limites. Les problèmes du PCT ne sont pas des problèmes de l'Etat congolais, et ils sont très loin des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. La voix du Président de la République a été entendue dans ce débat. Cela a eu le mérite de la clarté. Mais, en démocratie, une personne c'est une seule voix, ni plus, ni moins.

Pensez-vous que le Président de la République ait eu tort de prendre parti ?

Chacun agit en fonction de son libre arbitre. Je respecte la liberté de penser et d'agir.

Où en sont vos rapports avec le Président de la République ?

J'ai connu le Président Sassou dans le combat pour la défense de la démocratie et la sauvegarde des acquis de la Conférence Nationale Souveraine. Je suis resté constant dans ce combat.

Est-ce la rupture entre vous et le Chef de l'Etat ?

Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'évoquer nos liens éprouvés. Je sais ce que je lui dois, le reste lui appartient.

Vous n'avez eu de cesse, dans vos déclarations précédentes, d'affirmer que le Président Marien Ngouabi était le fondateur du PCT et que c'était un homme d'Etat vertueux. Etait-ce une façon de le mettre en opposition avec le Président Sassou ? Est-ce que vous voyez, dans le fait que le Président Sassou ait affirmé à Djambala être cofondateur du PCT, une volonté de sa part d'écarter d'un revers de la main vos assertions ?

Nul n'a jamais contesté les qualités d'homme, d'humanité, et de leadership de Marien Ngouabi. Il était intègre, franc et sincère; un bon camarade dans tous les sens du terme. Je n'ai souvent fait que le mentionner dans mes discours publics, pour

On vous reproche de vous accrocher au CADD-MJ qui, dit-on, ne vous appartient pas. Le Président de la République a récemment revendiqué en public avoir créé le CADD-MJ, et il a aussi affirmé avoir instruit le Parti d'ordonner sa dissolution. Que répondez-vous à cela ?

Je fais une nette différence entre les idées, les paroles et les actes. L'idée de créer le CADD-MJ n'a jamais été la mienne. C'est un fait que je n'ai jamais contesté. Nombreux ont fait de longs discours autour de cette idée dès le départ. Mais d'agir pour donner corps et âme au CADD-MJ, j'ai été le seul à le faire. J'ai été le seul depuis 1993 à parcourir toutes les rues de Brazzaville, à pied parfois, sous le soleil et sous la pluie, pour recruter et fidéliser des membres. Pendant plus de vingt ans, j'ai vécu avec les militants, main dans la main. Quand ils ont versé leur sang en 1997 pour défendre la démocratie, j'ai versé le mien avec eux au front. Quand ils ont eu des malheurs dans leurs familles, j'ai toujours été seul à leurs côtés. Je connais personnellement tous les dirigeants du CADD-MJ, même ceux de la base la plus éloignée. Tous les militants me reconnaissent comme leur dirigeant depuis plus de vingt ans. M'accuser d'usurpation, c'est faire abstraction de la réalité comme les voleurs de feu. Certains ont eu l'idée, c'est leur mérite. D'autres ont longuement commenté cette idée, je ne leur enlève rien. Mais c'est moi qui ai fait le CADD-MJ, ils me doivent tous de le reconnaître en toute honnêteté. Dessiner un avion est une chose, fabriquer un avion qui transporte des passagers ce n'est pas la même chose. L'appellation CADD-MJ

En couverture

évoquer la nécessité d'un minimum d'éthique dans nos pratiques politiques d'aujourd'hui. Le rappel des vertus d'un homme n'enlève aucun mérite à personne.

On agite la menace de votre éviction du parti comme le moyen de vous tenir tranquille. Avez-vous déjà sérieusement envisagé cette éventualité ?

Non, parce que ma démarche est conforme aux textes du parti qui consacrent la liberté de conscience et d'expression. Et le rôle des cadres, c'est de contribuer à former l'opinion politique des militants et sympathisants. Pour les fautes qu'on peut commettre dans l'exercice des droits et libertés, il existe une échelle de sanctions, applicables à tous, notamment à ceux qui dénaturent les décisions du parti ou l'instrumentalisent. Au demeurant, les portes servent dans les deux sens.

Contre quoi luttez-vous exactement ?

Notre parti va très mal. Il est clair aujourd'hui que c'est devenu un parti à la solde d'un clan. Par exemple, on n'a jamais dit ce qu'on reprochait au camarade Isidore M'vouba, dont l'intérim était nettement meilleur que la direction actuelle du parti. Sa seule faute était d'être du Pool. J'ai marqué mon désaccord sur cette façon de voir et de faire. Certains veulent qu'on les laisse faire

“ Nul n'a jamais contesté les qualités d'homme, d'humanité, et de leadership de Marien Ngouabi.

tout, tout le temps. Ce n'est pas ma façon de voir, parce qu'un parti politique, c'est un bien collectif tourné exclusivement au service de l'intérêt général. Nul ne doit s'en emparer. Et il ne doit pas servir à promouvoir et protéger les ambitions et les intérêts personnels. Nous devons moderniser le parti, pour le mettre en situation de répondre aux défis actuels et à venir du pays. Il nous faut rajeunir le parti et le rendre plus dynamique.

Dans votre position actuelle, que comptez-vous faire ?

Continuer à représenter le peuple à l'Assemblée nationale, apporter ma modeste contribution dans la vitalité du PCT et de la démocratie dans notre pays.

Et des querelles du PCT ?

Je vous reprends, parce qu'il ne s'agit pas de querelles. Pour ma part, j'espère un débat sain, dépassionné. Le dernier congrès était un leurre. Il n'a rien produit de positif pour le parti, sauf qu'il a donné des marges supplémentaires à ceux qui veulent instrumentaliser le parti pour consolider une emprise sur l'Etat et le pays. Je suis pour un parti national, et non pour un parti de la nation.

“ Le dernier Congrès était un leurre... Un Congrès extraordinaire s'impose...”

Je suis pour un parti du peuple, pour le peuple, et par le peuple. Je veux qu'on redonne la parole aux militants.

Jusqu'où êtes-vous prêt à aller dans ce combat ?

Je crois qu'un Congrès extraordinaire s'impose. Je m'en ouvrirai à qui s'en prévaut le droit, en temps opportun.

Que faut-il entendre par là ?

J'userai de tous les moyens de droit et de la démocratie.

De plus en plus de Congolais, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays font le rapprochement de votre parcours avec celui de Macky Sall. D'ailleurs, le N° 376 de septembre dernier du Magazine Afrique Education en parlait. Qu'en pensez-vous ?

Macky Sall, et Idrissa Seck encore plus, étaient des fidèles parmi les fidèles du Président Wade. Quelques passions ont eu raison du discernement du Président Wade, qui, malgré tout, a fait une sortie honorable et demeure un grand homme d'Etat. C'était leurs destins respectifs. A ma place, somme toute modeste, j'essaie juste d'apporter une contribution au parti, à la démocratie et au pays.

Le procès sur les explosions du 4 mars 2012 a eu lieu. Le colonel Marcel Ntsourou a été condamné à cinq ans de prison avec sursis. Qu'est-ce que cela vous inspire-t-il ?

Ce procès n'a pas donné toutes les réponses aux questions que l'on pouvait se poser sur cette

affaire. L'une des curiosités, c'est que le procureur général dans l'affaire a déclaré n'avoir aucune preuve à charge contre le colonel Marcel Ntsourou, mais les juges l'ont tout de même condamné. C'est un fait. Du reste, le colonel Ntsourou est un officier supérieur dont la valeur militaire n'a jamais été contestée par personne. Il se reconstruira.

Il y a eu de grandes manifestations publiques au Congo sur le thème "Touche pas à mon Président". Votre commentaire...

Je crois qu'il faut savoir garder son sang froid. Je suis surpris qu'on utilise la rue pour répondre à des questions de droit et de principe. L'agitation me semble être une diversion de courte durée. Il faut entrer dans le vif du sujet, et opposer aux moyens de droit des arguments de droit.

Savez-vous qu'il s'agit de dossiers pendants devant la justice française sur les biens mal acquis et les disparus du Beach?

Je n'ai pas de commentaires, sachez tout simplement que ce ne sont pas des dossiers de la rue.

Il y a des rumeurs sur une éventuelle

modification de la Constitution pour permettre au Chef de l'Etat Denis Sassou-N'Guesso de se représenter. En avez-vous entendu parler et qu'en pensez-vous ?

Je ne me fie pas aux rumeurs. Ce débat n'a pas encore été formellement ouvert au sein du parti. Mais, par principe, je suis pour un respect absolu de la lettre et de l'esprit de la Constitution.

Merci monsieur le Ministre ! ■

André Okombi Salissa en 6 dates

- ▶ **1961** : Naissance à Lékana (Département des Plateaux).
- ▶ **1991** : Participe activement aux travaux de la Conférence Nationale Souveraine.
- ▶ **28 août 1993** : Création du CADD-MJ (Comité d'Action pour la Défense de la Démocratie - Mouvement de Jeunesse).
- ▶ **1997** : Devient l'un des fervents lieutenants du Président Sassou pendant la guerre civile du 5 juin.
- ▶ **1997 – 2012** : Membre du Gouvernement de façon ininterrompue, à la tête de différents ministères.
- ▶ **5 mai 2013** : à Djambala, le Président Sassou confirme publiquement la dissolution du CADD-MJ.

LA SOCIETE NOBA, LE RECRUTEMENT EFFICACE

Savoir disposer d'un personnel qualifié et répondant aux besoins réels du poste à pourvoir, recruter efficacement, n'est pas chose aisée. C'est parce que la gestion des ressources humaines requiert des valeurs sûres que la société Noba, fort de son expertise, en a fait sa vocation première.

En vous montrant le chemin, la société Noba se fixe d'ores et déjà quatre axes principales : le recrutement, la gestion administrative (édition des contrats, déclaration d'embauche), les déclarations auprès des différents organismes (Onemo, CNSS, IRPP...), la gestion de la paie (édition des bulletins de paie, calcul des charges sociales). Son rôle consiste de ce fait à mettre en contact les entreprises et la Ressource humaine disponible au Congo.

Avec une base de données en constance évolution, faite de centaines de CV de Congolais d'ici et d'ailleurs, la société Noba vise l'excellence dans le traitement des demandes des entreprises.

Avec des process actualisés et des méthodes novatrices, elle assure ainsi la gestion globale, administrative, contractuelle et logistique du

personnel recruté selon les procédures « qualité » à chaque niveau d'intervention. Consciente, par ailleurs, de la place de l'emploi des jeunes dans les politiques sociales,

la société Noba recherche des collaborations avec des partenaires (écoles et centres de formation) et des entreprises afin de consolider cette réflexion déjà arborée. Le Congo possède en effet une main-d'œuvre que les entreprises devraient utiliser en premier lieu.

C'est également dans ce sens qu'elle invite les Congolais de la diaspora ayant suivi des formations à l'étranger et qui souhaitent rentrer au Congo à lui transmettre leurs dossiers de candidatures et profiter des opportunités qui existent dans leur domaine.

Structure de droit congolais créée en 2010, la société Noba est spécialisée dans l'intérim et le placement de personnes en entreprises. Elle est composée de jeunes praticiens du droit de travail, de la sécurité sociale, des spécialistes de la gestion des salaires et management.

Elle est née du constat réalisé sur les besoins évidents en matière d'accompagnement des chercheurs d'emploi.

SOCIETE NOBA
Cabinet de recrutement
Intérim et placement de
personnel



Nous proposons une solution complète pour la gestion des Ressources Humaines des entreprises

- Mise à disposition de personnel qualifié (travailleurs intérimaires ou permanents).
- Gestion administrative du personnel :
 - ◆ La gestion des recrutements,
 - ◆ L'édition des contrats,
 - ◆ Les déclarations auprès des différents organismes (ONEMO, CNSS...),
 - ◆ Le calcul des charges salariales
 - ◆ La gestion de la paie.

contact :

18 avenue des Trois Martyrs, 2^{ème} étage,
Moungali, Brazzaville

Tel: 01-077-75-03 / 06-873-20-30

E-mail : societe.noba@yahoo.com

Site : <http://societenoba.com>